



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 15 du 20 octobre 2022



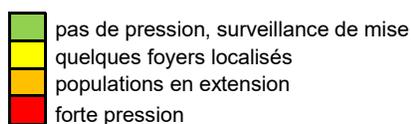
Sommaire

Horticulture p 2

Evaluation des risques

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires
H o r t i c u l t u r e	cyclamens	pucerons		
		acariens/ tarsonèmes	Tarsonèmes présents	
		thrips	<i>Thrips setosus</i> observé	
		fusariose		
		botrytis		
		cicadelles		
		chenilles	à surveiller	
	pensées	maladies	Tâches noires (cercosporiose)	
		mildiou		
		oidium	Tâches observées	
		pucerons	Qlqs foyers observés	
		chenilles	Chenilles à surveiller	
	primevères	maladies	Botrytis à surveiller	
		ravageurs	Chenilles à surveiller	
	poinsettia	maladies		
		aleurodes		
<i>Duponchelia</i>		Dégâts observés ponctuellement		
acariens		Risque élevé		

Légende :



→ risque nul
→ risque faible
→ risque moyen
→ risque fort



5 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



Les solutions de biocontrôle



Les résistances d'un bioagresseur sur une culture vis-à-vis d'une matière active



Risque pour la santé humaine



Espèce Exotique Envahissante



Organisme de quarantaine



Chrysanthèmes :

La saison se termine, il faudra penser à la désinfection phytosanitaire, après Toussaint !



Expéditions des chrysanthèmes (photo EH Bourgogne)



Culture de chrysanthèmes – en fleur pour la Toussaint (photos producteurs FC et EH Bourgogne)



Présence d'auxiliaires néanmoins !



Larve de coccinelle (photo EH Bourgogne)



Coccinelle asiatique sur fleur de chrysanthème (photo producteur EH)

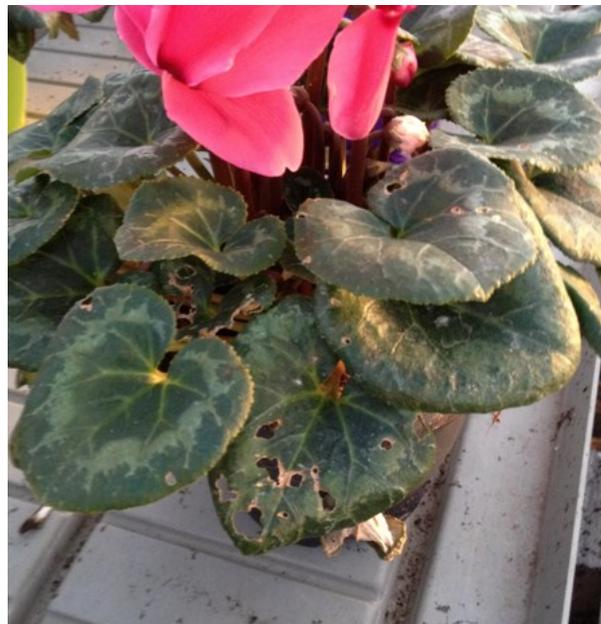


Cyclamens :

Toujours quelques dégâts de chenilles et de tarsonèmes, un peu de thrips.



Dégâts de tarsonèmes sur cyclamen (photo EH Bourgogne)



Dégâts de chenilles sur feuilles de cyclamen (photos EH Bourgogne)



Pensées :



Photo EH Bourgogne

Les lots sont prêts à expédier !

Maladies :

Attention une augmentation des cas de cercosporiose sur viola (culture de 6/7 semaines) a été observée.



Cercosporiose sur pensées (photos EH Bourgogne)



Tâches d'oidium sur tablette (photo EH FC)

Ravageurs :



Foyer de pucerons (photo EH FC)



Problème physiologique :

Attention ! il ne faut pas confondre avec une maladie, contactez votre conseiller !



Carence induite en calcium sur pensées (photo EH Bourgogne)

Primevères :

Ravageurs :



Dégâts de chenille de noctuelle et émergence d'un adulte : papillon : (photo 1) et chenille (photo 2et 3) - Photos EH Bourgogne.



Botrytis :

Le risque augmente avec les températures basses et l'hygrométrie !



Attaques de botrytis sur primevères (photo EH Bourgogne)

Poinsettias :

Ravageurs :

Les bractées commencent à se colorer.

Aleurodes :

Peu d'aleurodes observées dans les cultures.

Duponchelia :

Des dégâts de *Duponchelia fovealis* sont observés ponctuellement.



Dégâts de *Duponchelia* au collet sur poinsettia
(photo EH FC)



Des dégâts d'acariens sont observés.



Dégâts d'acariens sur poinsettia (photos EH FC et EH Bourgogne)



Santé des végétaux :

le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>



Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note d'utilisation de produits phytosanitaires en période de floraison du colza : [cliquez ici](#).

Les prescriptions du **nouvel arrêté** concernant les utilisations en période de floraison du colza :

- l'application d'un produit autorisé pour un usage en période de floraison est réalisée dans les **2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent** le coucher du soleil.
- ces prescriptions concernent **toutes les catégories de produits** (insecticides, fongicides, herbicides...)
- **deux cas de dérogations** à ces horaires sont possibles : bio-agresseurs ayant une activité exclusivement en journée et fongicides nécessitant une application dans un délai contraint.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"

Avec la participation financière de :

